

Lycée Chatel : classe de Seconde générale et technologique

PROJET DU MINISTRE

La classe de Seconde GT : les objectifs affichés

« Permettre une véritable détermination » tout en fournissant « une culture commune à l'ensemble des élèves » (inclusion de la LV2 dans les enseignements communs).

Pour « répondre de manière plus étroite et plus diversifiée aux besoins » des élèves « sans alourdir » leur horaire, création de deux heures d'accompagnement personnalisé. Dans la même optique, « proposer aux élèves volontaires un dispositif de tutorat ». Ces deux dispositifs doivent permettre aux élèves « de construire de manière raisonnée leur projet de formation et d'orientation ».

De la même manière, pour « répondre de manière plus adaptée aux spécificités du public scolaire », accroissement de l'autonomie de l'établissement (appelée « marge de souplesse et d'initiative ») « dans la gestion de la dotation horaire ».

Améliorer l'orientation en offrant la « possibilité de stages de remise à niveau et de stages passerelles » dès la Seconde GT, notamment pour « éviter le redoublement ».

Une nouvelle structuration de la classe de Seconde

• **Les enseignements sont de trois sortes :** enseignements généraux communs, enseignements optionnels d'exploration, enseignements optionnels facultatifs.

Enseignements communs : le tronc commun actuel + introduction de la LV2. Horaire élève total = 23,5 h (contre 25,5 h actuellement).

Enseignements d'exploration : ils « visent à faire découvrir aux élèves des enseignements caractéristiques des séries qu'ils seront amenés à choisir à l'issue de la classe de Seconde ». L'élève en choisit deux, pour un horaire d'1h30 hebdomadaire par enseignement (mais possibilité de semestrialiser).

Règle de base :

L'élève choisit d'abord, soit SES, soit « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ». Il choisit ensuite un autre enseignement d'exploration dans une liste.

Dérogations :

-si l'élève a pris comme 2^e « exploration » un enseignement technologique, il peut ajouter un 3^e enseignement d'exploration lui aussi technologique, d'1h30.

-l'élève peut aussi « remplacer les deux enseignements d'exploration » par EPS, Arts du cirque, ou création et culture design.

-LV3 et Langues et culture antiques ont un horaire porté à 3 h au lieu d'1 h 30.

Enseignements facultatifs : s'ajoutent à l'horaire précédent.

• Dédouplements

Ils ne sont plus inscrits dans une grille nationale. Une « enveloppe horaire est laissée à la disposition des établissements », dont le volume « est arrêté par les recteurs sur une base moyenne de 10 h 30 par semaine et par division ». Mais ce volume « peut être modulé » [par le recteur] en fonction « des spécificités pédagogiques de l'établissement ». C'est le conseil pédagogique qui propose l'utilisation de la dotation. Le CA tranche, mais s'il refuse deux fois, c'est le proviseur qui décide en dernière instance.

• Accompagnement personnalisé

Voir fiche spécifique.

72 heures annuelles par élève, qui peuvent être utilisées sur une base de deux heures hebdomadaires. « Sous la responsabilité » des professeurs, « en particulier du professeur principal ». C'est le conseil pédagogique qui propose, et le CA approuve ou non (voir point précédent).

RÉFORME DU LYCÉE

DÉCRYPTAGE SNES

■ ■ ■ ➔ **Cette nouvelle structure n'améliorera pas l'orientation et la détermination.** D'abord le tronc commun continue d'être celui d'une « Seconde S ». Les SES sont finalement la seule discipline générale (centrale dans une série terminale) qui soit cantonnée à l'exploration réduite à 1 h 30, tout comme les enseignements technologiques. L'accompagnement et le tutorat visent à faire disparaître les CO-Psy des établissements, et à transférer leurs missions à des personnels qui ne sont pas formés pour et dont ce n'est pas le métier. Les « *stages passerelles* » apparaissent dès la Seconde, et laissent voir leur fonction de tri social (réorienter au plus tôt les élèves en difficulté plutôt que de les aider).

■ ■ ■ ➔ **L'accompagnement personnalisé, sous cette forme, est un leurre.** Ce n'est pas ainsi qu'on fera mieux réussir les élèves. (Voir fiche accompagnement.)

■ ■ ■ ➔ **Cette nouvelle structure est faite pour supprimer des postes en diminuant les horaires :** -2 h élèves et aucune garantie de dédoublements pour les enseignements communs (1 h supprimée en Seconde, au niveau national, c'est 900 postes supprimés), diminution de moitié des horaires des enseignements d'exploration, non-inscription des dédoublements dans une grille nationale (HSA ? HSE ?). La possibilité de « couplage » d'enseignements technologiques ne change rien à la diminution horaire (- 50 %).

■ ■ ■ ➔ **Cette nouvelle structure dénature les enseignements :** séparation du français de la « *littérature* » ; séparation des sciences et des « *pratiques scientifiques* » ; « *l'exploration* » risque de rester à la surface : comment découvrir une discipline, ses méthodes et ses contenus en 1 h 30 par semaine ? Le ministère confond « *explorer* » et « *donner à voir en survolant très vite* » !

■ ■ ■ ➔ **Les dédoublements ne sont plus garantis.** La « *moyenne* » de 10 h 30 implique des différences, donc des inégalités, entre établissements ; l'affectation des heures de dédoublement dépendra à coup sûr de « *projets* » et/ou « *d'indicateurs de résultats et de performance* » : mise en concurrence, gestion managériale de l'école. Le dispositif est incohérent dans le calendrier de préparation de la rentrée : comment définir six mois avant un projet adapté à une classe qui n'existe pas encore, à des élèves qui sont encore en Troisième ? Et veut-on par là favoriser les classes de niveau, dont on connaît les dangers ?

■ ■ ■ ➔ **La marge d'initiative des établissements,** c'est, outre l'explosion des inégalités, donc de la concurrence entre établissements, un levier pour favoriser la toute-puissance du chef d'établissement et de son conseil pédagogique. Caporalisation et mise en concurrence des enseignants dans chaque établissement.

snes
fsu

pour en savoir plus

www.snes.edu

RÉFORME DU LYCÉE



LE SNES REVENDIQUE



Pour assurer la réussite de tous les élèves :

- 30 élèves au maximum par classe de seconde afin de pouvoir prêter attention à chaque élève ;
- une réflexion sur les contenus et pratiques qui prennent en compte la question de la difficulté scolaire ;
- une formation professionnelle initiale et continue qui arme la profession sur ces questions ;
- des grilles horaires nationales, seule garantie contre les inégalités territoriales.



Pour améliorer les conditions de travail des élèves et des professeurs :

- une réflexion avec parents et lycéens sur la globalité du temps de l'élève en cours, hors cours et à la maison ;
- une réflexion sur ce qu'est une « heure de cours » : la « lourdeur » de l'horaire dépend aussi de la lourdeur des effectifs, de la pédagogie que l'on peut mettre en œuvre et des possibilités de dédoublement. Il faut que chaque discipline ait une partie conséquente de son horaire en groupe dédoublé. Des effectifs par classe plus faibles permettront d'éviter le cours magistral.



Pour améliorer la détermination et l'orientation

- des conseillers d'orientation-psychologues en nombre suffisant dans les établissements pour permettre à chaque élève d'élaborer son projet d'orientation avec un professionnel qualifié.
- des structures de Seconde qui amènent tous les élèves à suivre au moins un enseignement technologique, un enseignement artistique, et à accéder à la culture économique et sociale. C'est possible dans un horaire élève raisonnable, et en prenant mieux en compte la globalité du temps de l'élève et les conditions d'enseignement (voir plus haut).

L'AVIS DES AUTRES

- ▣ Le **SGEN-CFDT** demande que les enseignements d'exploration restent bien de « l'exploration » (pas trop approfondie ?)
- ▣ La **FCPE** demande que l'accompagnement ne soit pas un enseignement disciplinaire, et accepte donc le « fourre-tout ».
- ▣ Les réductions horaires ne sont pas remises en cause, et le **SGEN-CFDT** et l'**UNSA (SE et SNPDEN)** se félicitent de l'autonomie renforcée des établissements.



pour en savoir plus

www.snes.edu